



## Fausse publicitaire d une agence immobilier

Par **hajar**, le **17/09/2007** à **16:01**

BONJOUR

J AI LOUE UN APPARTEMENT LE 09/05/2007 SUR L ANNONCE SE LOGER ILS ONT MARQUE 40M<sup>2</sup> A 700€ JE L AI LOUE POUR FAIRE UN DOSSIER DE REGROUPEMENT FAMILIALE POUR MON MARI ET JE L' AI BIEN PRECISE

LE JOUR DE L ENQUETTE DE L ANAEM ILS ONT CONSTATE QUE L APPARTEMENT FAIT 28M<sup>2</sup> ET MON DOSSIER DE REGROUPEMENT FAMILIALE VA ETRE REFUSE J AI JUSTE LA PHOTOCOPIE DE L ATTESTATION DE LOYER OU C EST BIEN MARQUER 40M<sup>2</sup>

J AI ETE VOIR LE CONSILIATEUR DE JUSTICE DE LA MAIRIE D IISY LES MOULINEAUX IL A FAIT LE NECESSAIRE MAIS L AGENCE ILS VEULENT JUSTE ME REMBOURSER LES HONORAIRES

JE VEUX SAVOIR SI J AI LE DROIT D AVOIR LE REMBOURSEMENT D UNE PARTIE DES LOYER QUE J AI PAYER 700€ POUR 28M<sup>2</sup> ALORS QUE POUR MOI C ETE 40M<sup>2</sup> ET DE ME TROUVER UN LOGEMENT DE 40M<sup>2</sup> MEME LOYER DANS LA MEME VILLE 92130/92100

LA JE DOIT QUITTER L APPARTEMENT LE 22/09/2007 ET J AI TOUJOURS PAS TROUVER D A PPARTEMENT CAR ILS DEMANDENT TROIS FOIS LE LOYER ET MON SALAIRE NET C EST 1090€+UNE PETITE RENTE DE 400€